



Kiwi

N°15
13/06/2019



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Kiwi N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : la surveillance des parcelles est à maintenir.
- **Metcalfa pruinosa** : les éclosions sont en cours.

• Stades phénologiques

Le développement des fruits est en cours pour l'ensemble des variétés.

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

La bactérie se manifeste actuellement sous forme de taches sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes). Sur nos parcelles de référence, on note peu ou pas de nouveaux symptômes.

Des dessèchements de végétation sont observés sur les pieds ayant présenté des chancres avec écoulements d'exsudat.

Evaluation du risque

Les conditions chaudes et moins humides annoncées pour la semaine à venir sont moins favorables à la bactérie.

La surveillance des parcelles doit cependant être maintenue.



Nécroses sur feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...) et protéger rapidement les plaies occasionnées.

• Cochenille blanche du mûrier

La présence de la cochenille blanche du mûrier est actuellement repérable par le développement des follicules des individus mâles.

Evaluation du risque

Absence de risque actuellement, il reprendra lors de la migration des larves de deuxième génération qui ne devrait pas intervenir avant mi-juillet.



Follicules

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Punaises phytophages

La présence de la punaise diabolique *Halyomorpha halys* est observée en parcelles de référence dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Des œufs de punaises phytophages ont également été notés.



Halyomorpha halys

(Crédit Photo : S. Désiré – FDGDON 64)



Ponte de punaise

(Crédit Photo : S. Désiré – FDGDON 64)



Éclosions des œufs de punaise

(Crédit Photo : S. Désiré – FDGDON 64)

• *Metcalfa pruinosa*

En parcelle de référence, on observe la présence de jeunes larves (stade L1-L2). Les éclosions sont en cours.

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

La gestion des parcelles vis-à-vis de *Metcalfa* s'effectue sur les jeunes stades larvaires (stades L1-L2).



Larves de *Metcalfa*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Autre ravageur**

Des morsures sur jeunes fruits ont été signalées sur plusieurs parcelles de kiwis à chair jaune dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Les premiers symptômes ont été observés à la nouaison. Le ravageur responsable de ces dégâts n'a pas été identifié.



Morsures sur jeunes fruits

(Crédit Photo : S. Désiré – FDGDON 64)

- **Auxiliaires**

Quelques auxiliaires sont observés en parcelles : des araignées, des syrphes, des coccinelles et des œufs de chrysopes.



Larve de coccinelle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FDGDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".